NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301559 - Le Mercantour

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9301559

1.3 Appellation du site

Le Mercantour

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

16/07/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/01/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028661615&fastPos=74&fastReqId=2004270537&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

Explication(s) :

MAJ dec 2012 : intégration données biologiques du DOCOB. # MAJ 20130109 : actualisation hab H6210 et H9430. # MAJ 20130628 : surface passée de 67930 a 67947 ha suite a micro-recalage sur limite regionale BD TOPO et sur autres SIC tangents. # MAJ 2017-04 : suppr E1361. Ajout E1044 E1084 E1387 E6170. # MAJ 2021-07 ajout tourterelle des bois

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,18083°

Latitude : 44,14639°

2.2 Superficie totale

67947 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
06	Alpes-Maritimes	77 %
04	Alpes-de-Haute-Provence	23 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
04006	ALLOS
06013	BELVEDERE
06016	BEUIL
06020	BOLLENE-VESUBIE
06023	BREIL-SUR-ROYA
06040	CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES
04061	COLMARS
06056	ENTRAUNES
06062	FONTAN
06071	GUILLAUMES
06073	ISOLA

04096	JAUSIERS
06086	MOULINET
06094	PEONE
06102	RIMPLAS
06110	ROUBION
06111	ROURE
06119	SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE
06120	SAINT-ETIENNE-DE-TINEE
06127	SAINT-MARTIN-VESUBIE
06129	SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE
06132	SAORGE
06136	SOSPEL
06163	TENDE
04226	UVERNET-FOURS
04120	VAL D'ORONAYE
06153	VALDEBLORE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (93%)
Méditerranéenne (7%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		107 *(0,16 %)*		P	A	C	A	A
3230 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica*		13 *(0,02 %)*		P	A	C	C	C
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		37 *(0,05 %)*		P	C	C	C	C
4060 *Landes alpines et boréales*		4894 *(7,2 %)*		P	A	C	A	A
4070 *Fourrés à Pinus mugo et Rhododendron hirsutum (Mugo-Rhododendretum hirsuti)*	X	20 *(0,03 %)*		P	C	B	B	B
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		9 *(0,01 %)*		P	B	C	B	B
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		80 *(0,12 %)*		P	B	C	A	B
6150 *Pelouses boréo-alpines siliceuses*		652 *(0,96 %)*		P	A	B	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		7179 *(10,57 %)*		P	A	B	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		514 *(0,76 %)*		P	A	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	3056 *(4,5 %)*		P	A	B	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		204 *(0,3 %)*		P	A	C	B	B

6520 *Prairies de fauche de montagne*		201 *(0,3 %)*		P	A	C	B	B
7110 *Tourbières hautes actives*	X	1 *(0 %)*		P	C	C	B	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		66 *(0,1 %)*		P	A	C	A	B
7240 *Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	X	46 *(0,07 %)*		P	A	B	A	A
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		4553 *(6,7 %)*		P	A	B	A	A
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		6610 *(9,73 %)*		P	A	B	A	A
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		482 *(0,71 %)*		P	A	C	A	A
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		66 *(0,1 %)*		P	A	C	C	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		45 *(0,07 %)*		P	A	C	A	A
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	2	P	A	C	A	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	10 *(0,01 %)*		P	C	C	B	C
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		1142 *(1,68 %)*		P	B	B	B	B
9420 *Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra*		4967 *(7,31 %)*		P	A	A	A	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	1 *(0 %)*		P	C	C	B	C
9560 *Forêts endémiques à Juniperus spp.*	X	36 *(0,05 %)*		P	A	B	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	2	2	localities		P	C	B	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1074	*Eriogaster catax*	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1075	*Graellsia isabellae (Graells, 1849)*	p	1	1	localities		P	C	B	B	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	R	P	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	P	P	C	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r			i	P	P	C	B	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	R	P	C	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	P	P	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r			i	P	P	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	c			i	R	P	C	B	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r			i	P	P	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	P	P	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w			i	P	P	C	B	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	c			i	V	P	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	R	P	C	B	C	C

M	1352	*Canis lupus*	p	30	40	i	P	G	A	A	C	A
P	1384	*Riccia breidleri*	p			i	V	DD	A	B	A	A
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	P	C	B	C	B
P	1387	*Orthotrichum rogeri*	p	4	4	localities		P	C	B	C	B
P	1474	*Aquilegia bertolonii*	p			i	C	M	B	A	C	A
P	1527	*Saxifraga florulenta*	p	1000	1500	i	P	G	A	A	A	A
P	1604	*Eryngium alpinum*	p	100000	100000	i	P	G	A	B	B	A
P	1656	*Gentiana ligustica*	p			i	R	M	A	A	C	A
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	P	C	B	C	B
A	6211	*Speleomantes strinatii*	p			i	R	P	C	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*				R			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	32 %
N16 : Forêts caducifoliées	11 %
N17 : Forêts de résineux	11 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	35 %

Autres caractéristiques du site

Zone de montagnes du sud des Alpes située entre 450m et plus de 2500m. Contraste extrême lié au climat, à l'altitude et à l'exposition à l'origine d'une très grande diversité d'espèces et de milieux. Zone de contact biologique oroméditerranéen, intra-Alpin, Alpes Ligures. Zone exceptionnelle d'un point de vue floristique, la plus riche de France en endémiques. Extrême richesse en invertébrés.
Présence récente du loup. L'adaptabilité très forte de cette espèce fait qu'elle ne peut être liée à un habitat particulier, mais c'est plus la surface globale de la zone et son statut de protection actuel qui présentent un intérêt dans la mesure où elle se trouve en zone centrale d'un parc national.
D'une manière générale, la zone est recouverte par deux principaux milieux : 25 à 30% de forêts, 55% de landes et pelouses. Une proportion importante des pelouses sont pâturées, principalement entre mai et octobre.
Par ailleurs, la présence d'un pastoralisme majoritairement ovin et extrêmement développé induit de nombreux conflits d'usage du fait des dommages occasionnés aux troupeaux par le loup.
Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques.

Vulnérabilité
: Le site mérite une gestion et une approche particulières ne prenant pas seulement en compte le loup, mais l'ensemble de la diversité floristique et faunistique, et des milieux. Il faut tout particulièrement suivre les conséquences des modifications des pratiques agropastorales (et parfois forestières) et de l'abandon du milieu rural pour une partie importante de la zone.

Concernant le loup, la vulnérabilité est globalement liée à des conflits d'usage pouvant éventuellement entraîner des actions de braconnage ou d'empoisonnement. Il est nécessaire de diminuer les causes de conflits avec l'activité humaine pour améliorer la cohabitation, notamment par la mise en place d'équipements pastoraux adaptés à la présence de l'espèce.

4.2 Qualité et importance

Zone d'intérêt floristique d'importance internationale. Concernant le loup, ce secteur abrite la première population de loup implantée dans les Alpes françaises depuis le début du siècle, dont les individus sont issus de la population italienne en progression. Les trois-quarts de la population de loup recensée dans le sud des Alpes, soit un minimum de 15 individus répartis en 3 meutes, y étaient présents en 1998. La quatrième meute, transfrontalière avec l'Italie est quant à elle susceptible d'y faire des incursions. C'est dans ce site qu'ont eu lieu la plupart des reproductions observées depuis 1993.
De ce fait, ces groupes constituent probablement la source principale de colonisateurs pour le reste de l'Arc Alpin Franco-Italien, puis pour la Suisse. Il assure par ailleurs la continuité entre les populations italiennes de l'Apennin et celles des Alpes. Bien que le site seul ne puisse suffire à accueillir une population viable, sa surface, la disponibilité en proies sauvages, et son étendue sur plusieurs vallées lui permettent de jouer un rôle de refuge pour au moins 4 groupes.

Riccia breidleri (code 1384) : deux stations connues dans le site, coté Alpes-Maritimes : 1/col de Sanguinière, sur des fines humides à 2600 mètres d'altitude; 2/aux lacs de l'Estrop.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	K03.06	Antagonisme avec des animaux domestiques		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B06	Sylvopastoralisme		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine communal	70 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	11 %
32	Site classé selon la loi de 1930	6 %
33	Parc national, zone coeur	100 %
34	Parc national, aire d'adhésion	0 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Vallon de Casterino	*	1%
31	Lac du Lauzanier	+	1%

31	Lac d'Allos - Vallée de la Méoulle	+	2%
31	Col d'Allos	*	1%
31	Boréon - Vallon de Salèse	*	6%
32	Vallée des Merveilles	*	6%
33	Mercantour [c#ur]	=	100%
34	Mercantour [aire d'adhésion]	/	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc National du Mercantour

Adresse : 23 rue d'Italie - CS 51316 06006 NICE Cedex 1

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'Objectifs N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/986_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation